

Faites contrôler régulièrement
voTRE vue!
consultez-nous...
JAUNIN OPTIQUE

Le centre spécialisé en verres de contact
Maîtrise fédérale
Pl. Centrale, 1920 MARTIGNY, (026) 22 95 95

**EPARGNE 12
5%**
CEV
CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

CONFEDERE
MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

**RU MÉNAGE
MODÈLE**
Le spécialiste de votre liste de mariage
MICHEL ALBASINI - 1920 MARTIGNY
38, av. de la Gare - ☎ (026) 22 82 52 - Fax 22 10 80

J.A. MARTIGNY 1

Tél. (026) 22 65 76 - Fax (026) 22 49 18

129^e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO
PAR ADOLPHE RIBORDY

**S'il ne reste
qu'un démocrate...**

Hérémence 87% de non, Bister 73% de oui, voilà les deux extrêmes en Valais du vote pour une Suisse sans armée.

Selkinen 94% de non à l'initiative 100/130, Bourg-Saint-Pierre 86% de oui.

Toutes des petites communes de montagne et des votes diamétralement opposés.

Les exégètes pourront s'en donner à cœur joie!

Sur le plan suisse, l'initiative «Suisse sans armée» est rejetée et l'initiative «100/130» l'est également, alors que la Suisse romande l'accepte.

Etranges résultats mais surtout bizarres enseignements.

Ainsi, les initiants à la Suisse sans armée crient victoire et déjà annoncent dans la lancée une autre initiative du même type et demandent que l'on tienne compte désormais de ce tiers d'opposants à l'armée en réformant à qui mieux mieux, forts de cette importante minorité qui s'est dégagée.

Les mêmes ou une partie d'entre eux tiennent un tout autre discours en ce qui concerne le 100/130. Là, la mesure doit être appliquée dans toute sa rigueur même si une partie du pays homogène en diable, la Suisse romande, a dit oui.

Si j'ai donc bien compris les enseignements de ce scrutin, il y a des minorités qui doivent compter plus que d'autres dans notre pays.

Trêve de balivernes.

Les règles du jeu démocratique veulent qu'avec 51% des voix vous l'emportez sur ceux qui ont 49%, Yvette Jaggi, elle-même, vous le confirmera.

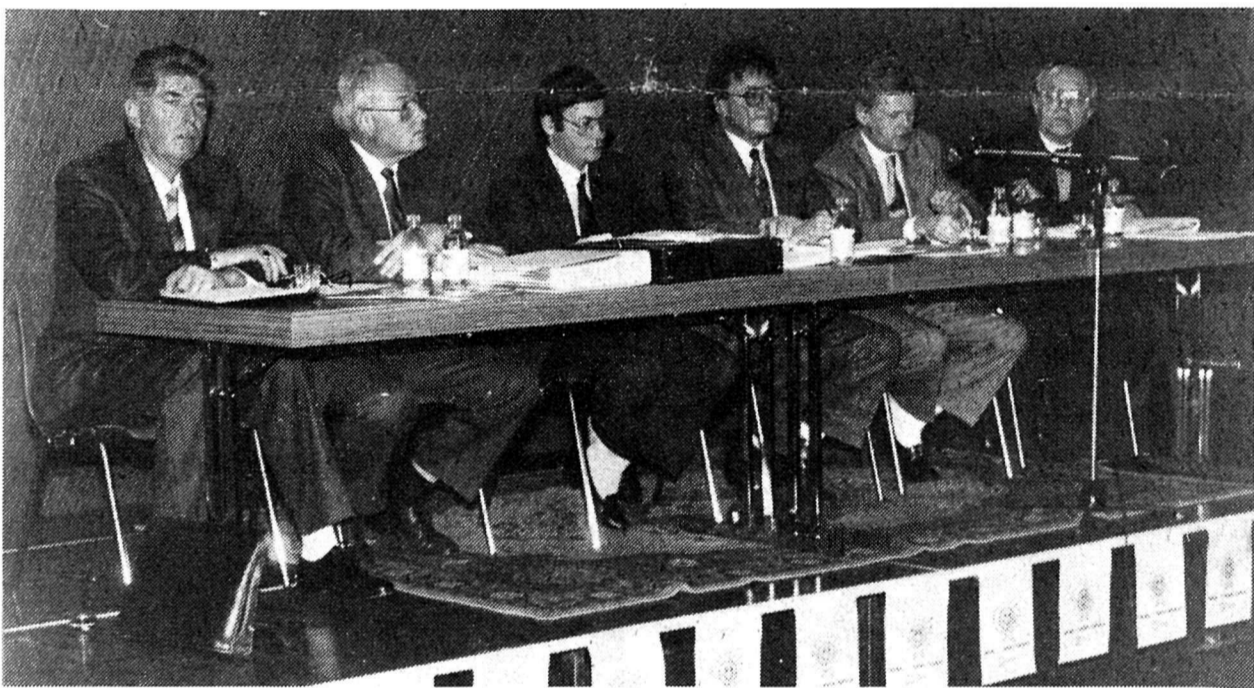
Les Suisses veulent une armée et un système défensif tout comme ils veulent rouler désormais à 120 sur les autoroutes et 80 sur les autres routes.

Même si les enjeux sont en importance fondamentalement différents, il est incompréhensible que l'on entre dans les vœux triomphantes des minoritaires sur l'armée et qu'on ignore les minoritaires tout aussi importants en nombre sur la vitesse.

Ceci dit la démocratie prouve — pour nous le besoin ne se faisait pas sentir, mais pour l'élite politique et pour le Groupe suisse sans armée cela était semblait-il nécessaire — qu'il n'y a en Suisse aucun tabou, aucune institution qui peut rester à l'écart d'un débat. Il ne doit y avoir ici aucun «parti connivente» à protéger dans son rôle dirigeant. Ce qui se passe à l'Est ne doit pas arriver chez nous, hors du scrutin populaire; de l'environnement à l'économie, des églises aux fonctionnaires, des régies fédérales aux enseignants, de l'armée aux tribunaux, de la presse à la télévision, rien ne doit rester à l'écart du débat et du vote. Mais celui-ci connu il faut le respecter sinon c'est la fin des démocrates et s'il n'en reste qu'un...



A la table officielle, le président Christian Délez en compagnie du directeur Radu Chisu et de la conseillère communale Monique Conforti.



Coop Valais/Wallis a vu le jour samedi à Vétroz. De gauche à droite, MM. René Zufferey, Raymond Defayes, Richard Steiner, Théo Brunner, Rolf Leuenberger et Jérôme Crittin.

**La Sainte-Cécile
de l'Harmonie municipale
de Martigny**

Patronne de tous les musiciens, sainte Cécile a été dignement fêtée par l'Harmonie municipale de Martigny ce dernier samedi.

La manifestation a commencé à l'église paroissiale par une messe dédiée à la mémoire des membres défunts de la société.

Les musiciens du directeur Radu Chisu ont ensuite rallié la salle communale pour une soirée de détente appréciée de tous.

Prochain rendez-vous fixé par l'Harmonie municipale de Martigny: le 16 décembre à la salle communale avec la traditionnelle audition des élèves de l'école de musique.

**ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
A VÉTROZ
Naissance de Coop
Valais / Wallis**

VÉTROZ (Stede). — Une centaine de délégués des Sociétés Coop Haut-Valais, Coop Sion-Sierre et Coop Valcentre se sont réunis samedi en assemblée constituante à Vétroz. Présidée par M^e Richard Steiner, cette assemblée a permis l'adoption du règlement concernant l'assemblée des délégués de la nouvelle société, l'élection des 21 membres du Conseil d'administration et l'élection des membres de l'organe de contrôle, le tout à l'unanimité. Cette décision, parfaitement prévisible, les sociétés régionales s'étaient déjà prononcées en faveur d'une telle mesure, n'est pas l'apanage du Vieux-Pays. En effet, dans son allocution, M. Rolf Leuenberger, président de Coop Suisse a rappelé que si dans les années 50,

Suite en page 5

Au lendemain du scrutin fédéral qui a rejeté l'initiative pour une Suisse sans armée, il faut se garder de toute réaction triomphaliste. Le nombre de oui déposés dans les urnes par une minorité que l'on n'estimait pas aussi forte quelques jours seulement avant le scrutin est un signe annonciateur de lancement d'initiatives ultérieures portant notamment sur la décriminalisation de l'objection de conscience, sur le niveau des dépenses militaires et la compétence de les décider, et sur la politique de promotion de la paix en Suisse et dans le monde.

**EN DIRECT
AVEC**

Jean Vogt

pulaire qui prend la valeur d'une remise en question d'un système dont le rigorisme, l'immobilisme et l'apparente prodigalité agacent même les citoyens qui ont refusé l'initiative.

L'étonnement viendrait plutôt de la réaction du Conseil fédéral et en particulier du chef de son Département militaire devant les résultats de vote. M. Villiger avoue tout de go que les réformes et les restructurations ne doivent

de provoquer d'autres initiatives susceptibles d'affaiblir par étapes notre armée, jusqu'à la réduire au format d'une garde nationale folklorique qu'on mettrait de piquet devant les bâtiments publics et les banques. Voilà l'expression typique d'un refus d'adaptation à l'évolution des techniques des conflits et des combats, telle qu'elle apparaît en particulier en Europe et au Moyen-Orient, sans parler des pays latino-américains.

Guillaume Tell au rancart!

La formule utilisée par les initiants, à savoir la suppression pure et simple de l'armée, a mobilisé (si l'on peut dire) toutes les oppositions. La question était simple, claire et nette. La réponse fut éloquent. Un tiers des votants a accepté l'initiative.

La maximalisation des droits démocratiques offerts aux citoyens de notre pays par la législation en vigueur leur donne le privilège de se prononcer sur tous les objets importants de la politique fédérale. On ne voit donc pas en quoi l'image de la Suisse serait ternie à l'étranger à la suite d'une décision po-

pas être attendues avant les années 1993-1994. Cela signifie que le Département militaire ne se trouvait pas — avant le vote de dimanche dernier — dans un état d'esprit manifestant l'intention de changer quoi que ce fut dans les rouages et le financement de l'armée. On en veut pour preuve la désignation d'un groupe de travail chargé d'étudier la question! Le gouvernement fédéral serait-il à ce point dépourvu de subtilité politique dans son obstination à adopter un comportement traditionnellement rétif face aux verdicts du peuple? Ce serait le meilleur moyen

Les grands patrons de l'économie suisse se sont déjà préparés à la mondialisation des entreprises, souvent avec succès. Il est donc urgent que les Chambres fédérales élisent au gouvernement de notre pays des citoyens spécialement préparés à remplir leur tâche dans un esprit d'ouverture et avec un sens politique sensibles aux grands courants de notre époque, d'autant plus que la Suisse doit concilier sa défense armée avec son rôle de pacificateur et d'intermédiaire dans le règlement des conflits qui éclatent de toute part.

Le vote du week-end dernier ressemble à celui d'un Concile qui aurait supprimé l'infaillibilité du Pape.

SOMMAIRE

- Méritants ou chanceux: un prix pour eux! **3**
- JRV: de la dynamique et des projets **5**
- 700^e anniversaire de la Confédération: que de manifestations en Valais **8**
- Clin d'œil sportif **5**

**Concours
Confédéré
Jouez
et
gagnez
l'Amérique!**

11^{es} Semaines musicales de Crans-Montana

Pour leur 11^e saison, les Semaines musicales de Crans-Montana proposent un programme particulièrement attractif.

Le coup d'envoi sera donné le jeudi 28 décembre avec Michel Corboz et l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne. A l'affiche, ensuite: Pierre Amoyal (violon) et Mikhaïl Rudy (piano) le 3 janvier; Aldo Ciccolini (piano) le 16 janvier; I Fiaminghi et Edith Mathys (soprano) le 23 janvier; l'Ensemble instrumental de la Scala le 15 avril en guise de concert de clôture.

Comme à l'accoutumée, ces concerts apporteront une nouvelle dimension à la vie culturelle du Haut-Plateau l'hiver prochain.

Cours de fromagerie

La Station cantonale d'industrie laitière de Châteauneuf organise un cours de fromagerie du 8 janvier au 26 janvier 1990, à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

Durée du cours: 3 semaines.

Délai d'inscription: 15 décembre 1989, téléphone (027) 36 20 02.

Conditions: un contrat de travail valable avec un alpage du Valais, pour 1990, comme fromager ou aide-fromager, sera présenté le premier jour du cours.

Le cours aura lieu si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Station cantonale d'industrie laitière

RÉSONANCES Institut Saint-Raphaël

Les élèves de la classe de M. Delatre se sont emparés de la revue *Résonances* du mois de novembre pour présenter la réalité de leur vie à l'Institut Saint-Raphaël. Après une présentation complète des différentes composantes de l'institut, les jeunes ont conduit un entretien avec le D^r Mullor et le juge des mineurs, M. Zermatten, avant de décrire leur vie quotidienne et de conclure sur l'avenir.

Si cette brochure vous intéresse, vous pouvez l'obtenir auprès du DIP, ORDP, rue de Gravelone 5, 1950 Sion.

Maintenant nouveaux cours à Martigny

DACTYLO SUR PC

Le clavier à dix doigts et à l'aveugle pour gagner du temps à l'ordinateur. 10 x 2 h.

TRAITEMENT DE TEXTE

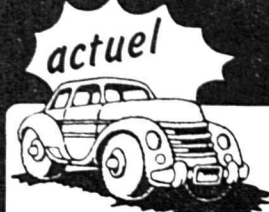
Apprendre à utiliser l'ordinateur pour tous genres de textes à disposer, mettre en mémoire, corriger, imprimer. 8 x 2 h.

CORRESPONDANCE COMMERCIALE FRANÇAISE

Aides pratiques de rédaction de divers types de lettres. Révision de règles utiles à l'orthographe. 1 h. 30 par semaine.

Pour vous inscrire:
(026) 22 72 71

école-club migros



Notre spécialité: le service officiel antipollution.

Rendement optimal du moteur et dépollution maximale — grâce au Service Bosch. Appelez-nous!

Travail de qualité du spécialiste.

Avec système à votre service.

GUEX
MARTIGNY
☎ 22 20 06



DÉMÉNAGEMENTS TORNAY

GARDE-MEUBLES

Tél. (025) 65 26 66

MINCIR

Mince et en forme avec

LA CURE DE SUREAU

Perdre du poids, éliminer les toxines, augmenter la vitalité. Cure complète Fr. 85.—, envois postaux.

BIOSANTÉ

Herboristerie-Droguerie
Rue de Conthey 6, 1950 Sion
Tél. (027) 22 21 64

36 525909



FORCES
MOTRICES
VALAISANNES SA
WALLISER
ELEKTRIZITÄTS
GESELLSCHAFT AG

Nous cherchons pour l'exploitation du réseau électrique des FORCES MOTRICES VALAISANNES S.A. à Vernayaz

Electricien de réseau

Domaine d'activité:

- Travaux concernant l'extension et l'entretien des réseaux haute et basse tension. Travaux relatifs aux raccordements des abonnés.
- Lieu de travail: Aproz.

Nous demandons:

- Certificat fédéral de capacité.
- Quelques années de pratique.
- Bonne santé.

Nous offrons:

- Activité indépendante et variée dans une ambiance de travail agréable au sein d'un petit groupe.
- Semaine de cinq jours.
- Conditions sociales bien établies.

Entrée en fonction: date à convenir.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au (026) 64 14 01 (M. Fellay).

Faire offre avec curriculum vitae et copies de certificats à:

FORCES MOTRICES VALAISANNES S.A.
Réseau électrique, «Personnel», 1904 VERNAYAZ.

1990 - EIN NEUER START FÜR SIE!

Teilzeit nach Mass

für eine

engagierte, initiative Frau

Sie verbinden Familie und Beruf bei einer erfolgreichen Aussendiensttätigkeit mit sportlicher Note, die Spass macht.

Auf diese anspruchsvolle, herausfordernde Aufgabe unter dem Patronat der

Stiftung Schweizer Sporthilfe

bereitet Sie bei uns eine sorgfältig aufgebaute Schulung vor.

Sie treffen interessante Menschen, teilen Ihre Zeit frei ein (ca. 4-5 Stunden pro Tag) und fahren nicht weit.

Neben einer heiteren, zuverlässigen Persönlichkeit und Kontaktfreudigkeit brauchen Sie Telefon und einen PW (Autospesen werden vergütet).

Auch wenn Sie in letzter Zeit nicht berufstätig waren, freuen wir uns auf Ihren Anruf für ein erstes, unverbindliches Gespräch.

FRAU VOLERY TELEFON: (037) 77 31 59

Jeudi
30 novembre
à 20 h. 30

SAINT-MAURICE
GRANDE SALLE
DU COLLÈGE

Les Jeunesses Culturelles du Chablais / Saint-Maurice présentent l'excellent

ORCHESTRE DE CHAMBRE SLOVAQUE DE BRATISLAVA

Oeuvres de: J.S. Bach, F. Benda, G.B. Pergolesi, F. Mendelssohn.

Soliste: EUGENIA ZUKERMAN, flûte.

Places: Fr. 20.— et Fr. 30.—

Membres «Jeune»: Fr. 10.—

Réductions:

Membres JC-AR et SSPM Fr. 3.—

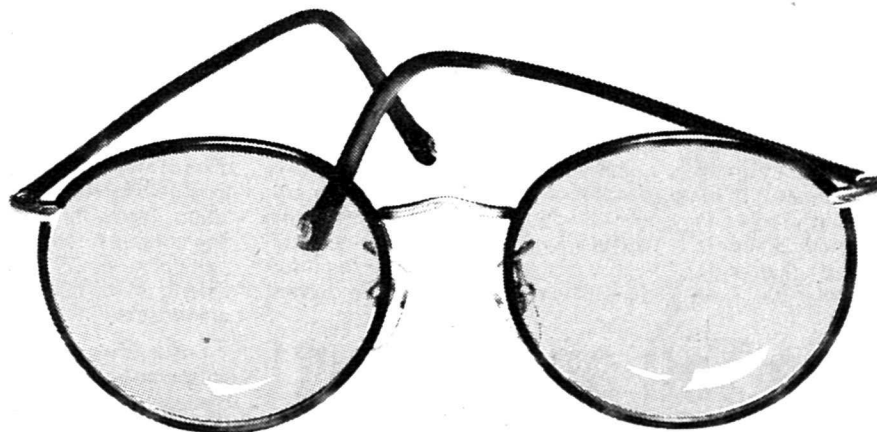
Location: dès le mardi 28 novembre, Bureau de réservation JC, rue Chanoine-Broquet 2, St-Maurice. Tél. (025) 65 18 48, de 9 heures à 11 heures et de 16 heures à 18 heures.

La BSI - Banca della Svizzera Italiana - se place parmi les dix premières banques suisses. C'est une banque universelle et internationale, qui, dans son expansion, a tenu à conserver sa flexibilité et le contact personnalisé avec chacun de ses clients. La BSI voit bien que, s'agissant de nous, les jeunes savent soudain mieux compter qu'au tableau noir. Aussi, avec son Compte d'épargne "jeunesse", leur permet-elle d'y voir non seulement plus clair, mais encore plus loin. Ce compte, en effet, offre aux moins de vingt ans un taux super-sympa de 4 3/4% et, qui plus est, la possibilité de retirer jusqu'à 10 000 francs par mois.

Et s'il leur en faut davantage, il leur suffira d'un préavis de six mois.

Ainsi, la BSI porte dès aujourd'hui sur les jeunes le regard que ceux-ci portent sur demain.

LA BSI A BIEN VU QUE, QUESTION ARGENT, LES JEUNES D'AUJOURD'HUI ONT PLUS QUE LEUR AGE.



UNE VISION NETTE DE L'AVENIR

BSI 1873

Banca della Svizzera Italiana
Siège central Lugano

Siège: Genève, 8-10 Bd. du Théâtre. - Agence de ville: 8, rue Bonivard (Place Dorcière). - Succursales: Fribourg, 4, rue de Romont; Lausanne, 17, rue Haldimand; Martigny, 13bis, av. de la Gare. - Agences: Bulle, 15, Grand-Rue; Fully; Monthey, 1, Place de Tübingen; Orsières; Verbier, 1, rue de la Piscine; Yverdon, 10, rue de la Plaine

Chanceux ou méritants: un prix pour eux!

ENTREPRISE ET DYNAMISME

Récompense pour Air-Glacières

C'est devant 500 personnes que Bruno Bagnoud, directeur et pilote d'Air-Glacières SA, s'est vu remettre jeudi soir à Sion le prix PME SBS Valais 1989 de 10 000 francs des mains de Georges Blum, directeur général à la SBS. Cette distinction publique, la quatrième du genre, récompense une petite et moyenne entreprise de moins de cent collaborateurs, dont l'activité a été marquée par de réels succès ou se révèle porteuse d'efficacité future, et qui contribue au renom du canton. Le lauréat a pris la première place du podium parmi dix candidats présentés lors de la manifestation par un diaporama commenté.

Air-Glacières SA a été créée en 1965 par Hermann Geiger et Bruno Bagnoud. Les fondateurs prennent rapidement conscience du rôle indispensable qu'est amené à jouer l'hélicoptère



Bruno Bagnoud

re dans les transports, les sauvetages en montagne et les sulfatages. Spécialisée dans les transports et travaux aéroportés, elle emploie aujourd'hui 92 collaborateurs. Elle possède une flotte de dix-neuf hélicoptères et onze avions stationnés sur sept bases. Air-Glacières compte à ce jour plus de dix mille sauvetages à son actif.

Les perspectives se dirigent de plus en plus vers l'avion. Air-Glacières réalise 90% de son chiffre d'affaires (25 millions de francs) avec les hélicoptères. L'installation de l'approche aux instruments (IFR) dès septembre 1990 permettra cependant un développement et une augmentation des vols en avions, surtout pour les déplacements en direction des villes européennes.

Le lauréat a été désigné par trois jurys différents. Le premier compte cinq personnalités examinant en priorité les aspects professionnels des candidats. Le deuxième se compose de lecteurs du *Nouvelliste* qui se prononcent par correspondance sur la personnalité et les idées du chef d'entreprise. Le troisième comprend des chefs d'entreprise membres du «Club des managers»; il examine l'impact socio-économique des activités de l'entreprise et de son manager pour le canton.

Raymond Deferré, chef du Département de l'économie publique de l'Etat du Valais, a relevé dans son allocution l'intérêt d'une telle manifestation qui permet de profiler et de récompenser les entreprises du canton.

L'oratrice du jour était Mme Maria Mumenthaler, présidente de Manpower Suisse SA. Elle s'est exprimée sur un thème qu'elle avait choisi pour la circonstance: «Nous avons les moyens d'inaugurer — Avons-nous la foi?».

ASSEMBLÉE DE LA LVPN Le Prix Nature 89 à François Perraudin

SAINT-MAURICE. — Lors de l'assemblée de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature tenue à Saint-Maurice, le Prix Nature 89 a été décerné à François Perraudin, guide de montagne et professeur de ski. Agé de 33 ans, ce passionné de nature a été récompensé pour son engagement permanent en faveur de la protection du haut val de Bagnes.

Au cours de cette séance présidée par M. Georges Zufferey, l'action du groupement a été réaffirmée avec vigueur, à savoir la volonté d'accroître l'information du public et de renforcer les actions entreprises en faveur de la protection des réserves naturelles du Vieux-Pays. Dans son souci d'information, la LVPN envisage par exemple la création d'un groupe bas-valaisan.

Un mot encore pour mentionner qu'un nouveau membre d'honneur a été nommé en la personne de M. André Grobet, ancien membre de l'organe dirigeant.

125 ANS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE Le bénévolat des sections valaisannes récompensé

MARTIGNY (chm). — Président de la Croix-Rouge Suisse, le Lucernois Karl Kennel était de passage à Martigny vendredi dernier afin de remettre à la présidente et aux présidents des cinq sections valaisannes la médaille émise à l'occasion du 125^e anniversaire de l'institution. Accompagné de M. Philippe Bender, adjoint au chef du Département «santé et affaires sociales» de la Croix-Rouge, M. Kennel s'est donc fait un devoir de féliciter Mme Christiane Parvex (responsable de la section de Monthey), ainsi que MM. Jean-François Gross (Martigny), André Schmidt (Sion), Roger Epiney (Sierre) et Martin Anderreggen (Brigue).

La Croix-Rouge Suisse compte 69 sections, dont 26 en Suisse romande et cinq en Valais. Toutes ont été visitées cette année par M. Kennel qui a ainsi pu dresser un bilan précis des préoccupations propres à chaque section et évaluer les possibilités d'extension offertes.

Vendredi à Martigny à l'issue de la remise des médailles, M. Kennel a brossé un rapide tableau de l'intense

activité déployée par la Croix-Rouge Suisse, citant en exemples la formation professionnelle du personnel enseignant, la transfusion de sang ou encore les opérations de secours à l'étranger. Après avoir fait allusion au réseau de solidarité tissé par la Croix-Rouge Suisse «en faveur des malades, des

handicapés, des oubliés et des réprouvés de toute nature», M. Kennel a évoqué plus précisément le cas du Valais, le seul canton où l'institution ne dispose d'aucun collaborateur permanent et où les sections misent exclusivement sur le bénévolat pour mener à terme leurs multiples tâches.



De gauche à droite, lors de la remise des médailles, Martin Anderreggen (Brigue), Jean-François Gross (Martigny), Karl Kennel, André Schmidt (Sion), et Philippe Bender. Manque Roger Epiney, de la section de Sierre.

A la découverte des nectars fulliérains

FULLY (Stede). — Les membres des Amis du vin en Valais se sont retrouvés vendredi soir à Fully pour participer, après Venthône, à leur seconde dégustation d'automne.

Dans une salle pleine à craquer, ils ont pu apprécier les nectars fulliérains issus des Caves de M. Jean Dorsaz, vigneron-encaveur, et d'Adrien Bender & Fils, dirigée par Mme Anny Maret-Bender.

Les Amis du vin regroupent en Valais

quelque 850 personnes désireuses de faire connaître et apprécier les vins. L'association, ouverte à tous, organise chaque année au printemps un séminaire qui se déroule sur trois soirées, ainsi que deux dégustations en automne. Sur le plan national, les 10 000 membres répartis en 33 sections dégustent également chaque année un vin choisi. La présidence de la section valaisanne est assurée par M. Georges Zufferey, de Montana.



Les Amis du vin ont fait connaissance avec les nectars de Fully. De gauche à droite: M. Henri Biollay, caissier et responsable de l'organisation, M. Jean Dorsaz, vigneron-encaveur, Mme Anny Maret-Bender, directrice des Caves Adrien Bender & Fils, et M. Georges Zufferey, président des Amis du vin en Valais.

PÉTANQUE VALAISANNE Christophe et David Vaudan à l'honneur

Au cours de l'assemblée générale de l'Association cantonale valaisanne de pétanque à Sion, les Martignerains Christophe et David Vaudan ont reçu le Mérite sportif 89 pour leur titre de champion suisse en doubles juniors.

Lors de cette séance, un nouveau président a été nommé en la personne de M. Yvan Claivaz, de Sion, qui succède à M. Pierre-André Forclaz, élevé au rang de membre d'honneur à l'instar de M. Roger Rudaz.

Le calendrier 1990 a été examiné sous toutes ses coutures. Un rendez-vous méritait la mention: le championnat suisse de triplettes. Il sera organisé par le Club de pétanque de Martigny les 19 et 20 mai.

Un lingot d'or pour Christine Décaillet

MARTIGNY. — Le premier prix de la tombola organisée en marge de la 30^e Foire du Valais a été attribué à Mme Christine Décaillet, épouse de Philippe, domiciliée à Salvan / Les Marécottes.

La gagnante a reçu un lingot d'or de 500 g d'une valeur de 10 500 francs au cours du jour des mains de M. Georges Moret, directeur de la BSI Martigny. Etaient également

présents lors de cette brève cérémonie MM. Raphy Darbellay, président de la Foire du Valais, André Coquoz, directeur, Gilbert Dubuluit, vice-président, et André Pachoud, directeur-adjoint de la BSI.

Un mot encore pour souligner que quelque 34 000 billets de tombola ont trouvé preneurs cette année et que le «ticket gagnant» portait le numéro 57 289.



La gagnante entourée des représentants de la Foire du Valais et de la BSI Martigny.

30^e FOIRE DU VALAIS La BPS fait trois heureux

MARTIGNY. — Plus de 4000 personnes ont pris part au concours qu'avait organisé la Banque Populaire Suisse (BPS) dans le cadre de la 30^e Foire du Valais. Ce concours, un jeu vidéo simulat une course de Formule 1 en circuit, a donc obtenu un vif succès.

Le premier prix, un livret d'épargne Jeunesse d'une valeur de Fr. 500.—, a été remis à Vincent Maret, de Martigny. Ses dau-

phins, Lucie Formaz, d'Evionnaz, et Frédéric Borrini, d'Orsières, se sont respectivement vu remettre un livret d'épargne d'une valeur de Fr. 300.— et Fr. 200.—.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée mercredi dernier dans les bureaux de la BPS Martigny en présence du directeur Claude-Alain Meunier, accompagné d'un de ses collaborateurs, Firmin Sarrasin.



De gauche à droite, Firmin Sarrasin, Vincent Maret, Lucie Formaz, Frédéric Borrini et Claude-Alain Meunier.

MOB DE 1939 Regard sur le passé

LA SECONDE GUERRE MONDIALE Les événements, jour après jour

choisis par Léonard Closuit

15 novembre. — La circulation automobile est à nouveau libre les dimanches et jours fériés sur tout le territoire de la Confédération helvétique par suite de l'abrogation de l'arrêté urgent du 8 septembre par le Conseil fédéral.

18 novembre. — La moitié du village de Saxé est englouti par une coulée de boues et de roches descendues du Chavalard en pleine nuit et atteignant par endroits 15 mètres de haut. Par chance, les habitants ont eu le temps de quitter leurs maisons. Un obus d'artillerie allemand tombe sur Bâle.

Faits divers relevés dans le Confédéré d'il y a 50 ans

18-19 novembre. — Pour la première fois, un manège d'autos tamponneuses américaines fonctionne à Martigny.

18 novembre. — A 4 heures du matin, un éboulement de pierres et de boue descendant du Grand Chavalard atteint la plaine. Le village de Saxé est en ruines, celui de Châtaignier est sinistré. La troupe présente dans la région intervient immédiatement pour dégager les immeubles. Des inondations ravagent Leytron et Collombey.

29 novembre. — A Uvrier, quatre sinistres individus s'emparent, dans sa voiture automobile, du fox-terrier de M. Marcel Darbellay de Martigny et le poignarde, l'abandonnant dans la boue.

Une veuve, le bras orné d'un brassard de la Croix Rouge, se faisant passer pour une infirmière de la brigade de montagne 10, a réquisitionné pour les malades militaires des produits divers auprès de plusieurs négociants de Saint-Maurice et qu'elle n'a jamais remis aux destinataires.

Petite annonce: groupe de chasseurs de la région de Martigny vend, au plus offrant, de belles peaux de renards.
(Nouvelles sélectionnées par L.P. Closuit).

ABONNEZ-VOUS AU
CONFÉDÉRÉ

Maintenant
nouveaux cours
à Martigny

TRAITEMENT DE TEXTE

Indispensable dans tout bureau moderne.
10 x 2 h. le mercredi soir.

DACTYLO SUR PC

pour tous ceux qui utilisent l'ordinateur.
10 x 2 h. le mercredi soir.

STENO

Toujours utile pour la prise de notes rapide.
1 h. 30 chaque semaine le lundi soir.

PEINTURE SUR SOIE

lundi après-midi de 14 h. à 16 h.

PATE A SEL

Objets décoratifs pour les fêtes.
8 x 2 h. le vendredi soir.

ASTROLOGIE

Comment comprendre l'astrologie?
4 x 1 h. 30 le vendredi à 18 h. 30.

ANALYSE TRANSACTIONNELLE

Pour mieux connaître notre façon d'agir.
8 x 2 h. le jeudi soir.

Réservez votre place!

(026) 22 72 71

école-club
migros

EN BREF

La Fédération cycliste valaisanne, forte de 800 membres, souhaite mettre l'accent à l'avenir sur le recrutement des jeunes à travers une série d'actions auprès des écoles du canton. Sur le plan des récompenses, cinq sportifs ont été félicités (Edy Milery, Cédric Althaus, Michel Baras, Georges Bérard et Dragic Borovicanin). Un mot sur le calendrier 1990. Des nombreuses épreuves prévues, retons le Grand Prix Vallotton et Mémorial Jean Luisier le 8 avril à Fully, le Prix Valgravure le 22 avril à Saint-Maurice, les Championnats valaisans à Martigny le 24 mai, Martigny-Mauvoisin le 29 juillet et le Tour de Romandie avec étape à Haute-Nendaz le 12 mai.

Disputée à Martigny, la finale libre I de billard a débouché sur la victoire du Sierrais Alain Rech. Le favori de l'épreuve a devancé l'Octodurien Philippe Stragiotti, très à l'aise sur ses terres.

C'est samedi à Monthey qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie de remise des mérites aux meilleurs pilotes sociétaires de la Fédération motorisée valaisanne. Les lauréats 89 ont pour noms: Walter Brenzikofer, de Veyras (9^e au championnat suisse 125 cm³), Cédric Fellay, de Bagnes (7^e au championnat suisse 250 cm³) et Fabrice Stern, d'Illarsaz (125 cm³).

La Chambre valaisanne de commerce vient de mettre sur pied une «Semaine économique» au collège de la Planta à Sion. Cette démarche s'est présentée sous la forme d'un cours dispensé aux élèves de maturité classique. Le but était de sensibiliser les jeunes aux problèmes économiques. Plusieurs entreprises valaisannes ont été engagées dans cette opération certainement enrichissante pour chacun.

Les Syndicats chrétiens du Valais central étaient réunis en assemblée générale samedi à Sion. Par la voix de leur secrétaire général Michel Zufferey, ils ont demandé une réadaptation salariale au 1^{er} janvier prochain. Les Syndicats chrétiens en appelant par ailleurs au Conseil d'Etat afin de mettre en œuvre l'examen et la réalisation de l'initiative pour la protection de la famille dans le but de lutter contre l'augmentation des taux hypothécaires notamment.

Lors de son assemblée générale tenue à Montana-Village, la Société pédagogique valaisanne s'est prononcée en faveur de l'adhésion à la Société pédagogique romande. Au cours de cette séance, il a été question de l'introduction — acceptée par le Conseil d'Etat — du 13^e salaire, ainsi que d'autres revendications ayant trait à l'établissement d'une échelle de salaires chez les enseignants ou encore à l'introduction de la semaine de quatre jours et demi.

Sous la présidence de M. Jean-Pierre Salamin vient de se dérouler l'assemblée de la Fédération des sociétés de chant du Valais. Le point principal de l'ordre du jour était la présentation de la Fête cantonale qui se tiendra à Sierre les 25, 26 et 27 mai 1990. Ce rassemblement organisé tous les quatre ans attirera quelque 4000 chanteurs l'année prochaine à Sierre.

Les championnats suisses réservés aux ensembles de cuivres ont souri aux formations du Vieux-Pays ce dernier week-end à Montreux. Dans la catégorie «Excellence», la première place est revenue au Brass Band Treize Etoiles dirigé par Géo-Pierre Moren. A la 15^e place, on trouve l'Ensemble de cuivres valaisans placé sous la baguette de Radu Chisu.

A Troistorrents, la traditionnelle cérémonie de promotion civique a vu les autorités locales remettre un diplôme à trente-quatre jeunes gens. Un repas en commun et un bal ont prolongé cette manifestation de manière fort agréable.

Dans sa séance du 22 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Philippe Rapalli, 29 ans, domicilié à Ardon, à la fonction de préposé à l'Office des poursuites et faillites du district d'Hérens, avec effet au 1^{er} janvier 1990.

Un centre culturel est actuellement à l'étude à Sion. Destiné aux artistes du cru, il pourrait élever domicile dans l'ancienne ferme de l'hôpital-asile, vouée à la destruction à proximité du stade de Tourbillon. Le projet prévoit également l'aménagement d'une salle de spectacles d'une capacité de 500 à 600 places.

Souper annuel du PRD de Riddes

Le souper du Parti radical démocratique de Riddes aura lieu le vendredi 1^{er} décembre 1989 à 20 heures, à la salle de l'Abeille.

Soirée récréative - Ambiance - Bal

Inscriptions jusqu'au jeudi 30 novembre 1989 au tél. (027) 86 22 16 / 86 25 44 / 86 37 13.

Radicales et radicaux, jeunes et moins jeunes, réservez dès maintenant cette date.

Le comité

Inauguration d'une Halle PME à Vétroz

VÉTROZ (Ry). — Beaucoup de monde vendredi à la zone industrielle du Botza à Vétroz pour marquer l'inauguration d'une halle industrielle regroupant six entreprises travaillant toutes dans des secteurs différents. De la Fonderie d'art, Artdonnay S.A. à la fonte, des installa-

tions de cuisine à l'ébénisterie, de la serrurerie à la gravure sur verre, ce regroupement est judicieux et rationnel.

A deux pas de la sortie autoroutière de Conthey, cette nouvelle halle démontre la dynamisme de la PME en Valais.



Charles-André Delaloye, l'inspirateur de ce regroupement devant une des œuvres sortant de ses ateliers.



Des verres gravés pour tous les goûts chez Valverre.

MEMENTO

OFFICIEL

EXTRAITS DU B.O.

Martigny. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Angelin Luyet, tendant à obtenir le transfert à son nom de la concession d'exploitation pour la brasserie du Grand-Saint-Bernard, à Martigny.

Liddes. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. René Luisier, pour construire une maison familiale au lieu dit Lecoç.

Fully. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de l'Association en formation famille Laurent Thétaz, pour construire un immeuble d'habitation, Fond-du-village.

EXTRAITS FOSC

Bagnes. — Deléglise Maçonnerie et Génie Civil S.A. Nouvelle S.A. But: exécution de tous travaux de maçonnerie, béton, génie civil, construction générale de bâtiments ainsi que toutes opérations immobilières convergentes. Administrateur: Marc Deléglise à Bagnes.

Bagnes. — Maurice Luisier & Fils. Nouvelle S.A. But: exploitation d'un bureau d'architecture; achat, construction, entretien et vente de tous immeubles. Maurice Luisier, président, Bagnes.

CINEMAS

Casino: ce soir à 20.30: La nuit de l'écluseur de Franz Rickenbach avec Magali Noël, Michel Robin, Alain Cuny (12 ans).

Corso: ce soir à 20.30: Abyss de James Cameron (12 ans).

EXPOSITIONS

Martigny (Fondation Pierre Gianadda): Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Dès le 1^{er} décembre, exposition Henri Cartier-Bresson. Ouvert tous les jours de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Martigny (Manoir): «Mascarade», expo de masques de Werner Strub à l'occasion des dix ans du Théâtre du Dé d'Evionnaz. Jusqu'au 31 décembre, du mardi au dimanche de 14.00 à 18.00.

Martigny (Centre valaisan du film): Raymond Schmid ou les mémoires photographiques d'un portraitiste valaisan. Jusqu'au 22 décembre, du lundi au samedi de 14.00 à 18.00, hormis les 8 et 9 décembre.

Martigny (Ecole-Club): «La nature pas à pas», photographies de Christian Keim, jusqu'au 30 novembre, du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 et de 13.30 à 22.00.

Charrat (Caveau du Vison): huiles et aquarelles de Lucien Happersberger. Jusqu'au 16 décembre, du mercredi au dimanche de 10.30 à 20.00.

CARNET

SEBRANCHER. — Martin et Rosine Vonlanthen viennent de fêter leurs soixante ans de mariage. Félicitations.

DÉCÈS

M. Cyrille Roserens, 94 ans, Charrat
Mme Rosine Lambiel, 89 ans, Iséribles
M. Stéphane Staub, 23 ans, Sierre
Mme Céline Baud-Dubois, 83 ans, Epinassey
Mme Isaline Seewer, 72 ans, Sierre
Mme Marie Rochat, 76 ans, Choëx
Mme Madeleine Sauthier, 54 ans, Saxon
Mme Louise Bucher, 88 ans, Sion
Mme Denise Parchet, 93 ans, Vouvry
Père Archange Wuillaume, 88 ans, Sion
M. Hermann Gerber, Monthey
Mme Adèle Clivaz, 84 ans, Mollens
M. Ernst Schülé, 78 ans, Montana
Mme Angèle, Métraiiller, 94 ans, Grimisuat
M. Chrétien Savioz, 82 ans, Noës

LE TOUR DES GALERIES

VIONNAZ. — Au magasin «Mobilier contemporain», Futur Intérieur présente Patricia et Marie-France Martin (tapis) et André Blanderien (travaux d'architecture) jusqu'au 20 janvier 1989. Vernissage ce jeudi dès 18 heures.

CHIPPIS. — Galerie Phôtos, photographies de Tony Schmidt. Du 1^{er} au 24 décembre, du mardi au samedi de 18.00 à 21.00, le dimanche de 14.00 à 18.00. Vernissage vendredi 1^{er} décembre dès 18.30.

MONTHEY. — Galerie L'Aquarelle, peintures de Brigitte Van der Woude, aquarelles de Rino Brugnolo, dessins et peintures de Stéphane Coutaz, peintures et sculptures d'Edouard Farronato. Ouvert jusqu'au 17 décembre, les mercredis, jeudis et vendredis de 10.00 à 12.00 et de 15.00 à 19.00, les samedis et dimanche de 14.00 à 16.00. Vernissage ce jeudi dès 18.00.

NENDAZ. — Maison communale de Basse-Nendaz, expo des artistes locaux jusqu'au 17 décembre. Ouvert tous les jours de 14 heures à 18 heures.

SIERRE. — Un rappel: Marie-Antoinette Gorret expose ses dernières créations à l'Ecole des Buissonnets jusqu'au 17 décembre.

CHÈNE-BOUGERIES (GE). — Galerie d'art du Vieux-Chêne, peintures et dessins de l'artiste établi à Martigny, Peter Bacsay. Jusqu'au 24 décembre, du mardi au samedi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, le dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Vernissage ce jeudi de 17 heures à 20 heures.

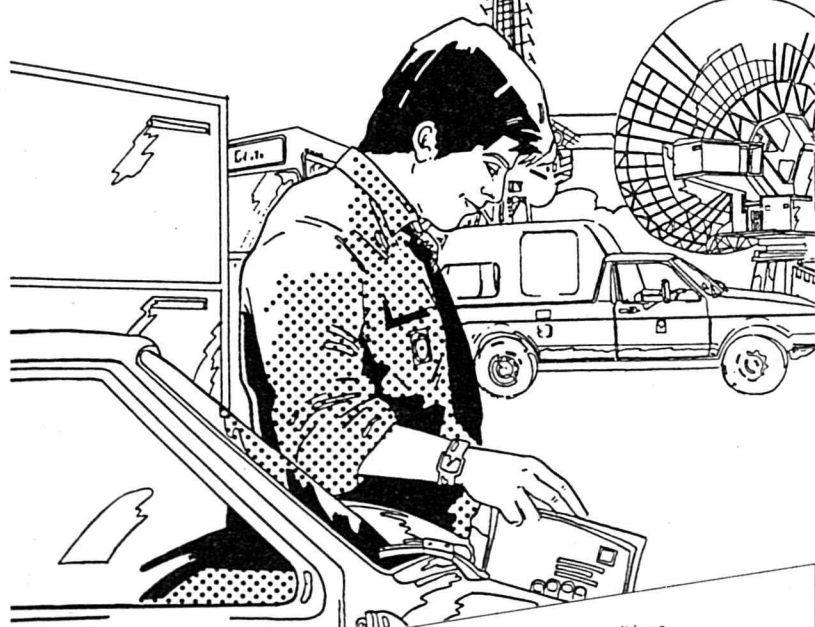
Facteur partenaire de tous

La Direction des postes de Lausanne engage pour janvier, août ou septembre 90, des apprenti(e)s facteurs/factrices

Nous demandons nationalité suisse ou permis C
scolarité obligatoire accomplie
goût pour le contact et le service

Nous offrons une formation d'une année
une place sûre et un travail varié
un bon salaire initial

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 021/40 31 20



Veillez m'envoyer votre documentation et les conditions d'engagement (fonctionnaire en uniforme)

Nom _____ Année de naissance _____

Prénom _____

Adresse _____

Adresser le coupon à la Direction des postes, Division du personnel 1001 Lausanne

Sensationnel

NOS OCCASIONS expertisées avec garantie

Toyota Corolla Compact GTI, 3 p.	17 600.-
Toyota Starlet Kombi, 5 p.	5 700.-
Toyota Célcia 2000 Si-Liftback Aut.	7 300.-
Toyota Carina GL, 4 portes	4 500.-
Toyota Corolla Compact GL D.A.	16 200.-
Toyota Corolla RV-Wagon 4WD, 5 p.	18 800.-
Toyota Corolla RV-Wagon XLI 4WD	19 200.-
Toyota Tercel 4x4 Kombi, T.O., 5 p.	13 900.-
Toyota Corolla RV-Wagon 4WD, 5 p.	19 800.-
Toyota Tercel 4WD, 5 p.	14 900.-
Toyota Camry 2.0 GLI, 5 p.	7 400.-
Toyota Corolla 1300 Kombi, 5 p.	6 400.-
Toyota Tercel 4WD, T.O., 5 p.	12 600.-
Toyota Crown 2.8 Sedan Aut., 4p.	5 900.-
Toyota Célcia 2.0 GTI	23 400.-
Toyota Carina II LB, 5 p.	—
Toyota Corolla Compact GTIS, 3 p.	19 400.-
Toyota Tercel 4WD Kombi, 5 p.	8 400.-
Toyota Célcia Turbo 4WD	33 000.-
Toyota Supra 3.0 I Turbo Coupé	41 900.-
Subaru E10 Wagon 4WD	8 500.-
Range Rover 3 p.	13 500.-
Toyota Hiace, 4 p.	14 500.-
Caravane Bürstner Camping	7 000.-
Daihatsu F50 LJK Diesel	8 900.-
Nissan Vanette	11 000.-
VW Double-cabine Pont tôlé alu	8 500.-
Toyota Land-Cruiser STW, G: D	38 800.-
Daihatsu Rocky Diesel	23 900.-
Toyota Land-Cruiser Turbo Dies.	33 500.-
Citroën CX Break, 5 p.	—
Audi 100 CC 5E, 4 p.	8 400.-
Renault 5 TL, 5 p.	6 400.-
Ford T Taunus, 4 p.	3 900.-
Opel Kadett E Jubilé, 5 p.	11 600.-
Volvo 340 GLT, 4 p.	9 600.-
Mazda 626, 4 p.	7 400.-
Citroën BX 16 TRS	9 900.-
Mitsubishi Colt Turbo, 3 p.	16 600.-
Seat Ibiza GLI, 5 p.	11 100.-
VW Passat 32 GL, 5 p.	7 400.-
Mazda 323 Station-Wagon, 5 p.	7 900.-
Citroën CX IE Aut.	6 500.-
Alfa-Romeo Alfetta GTV Coupé	8 900.-
Renault 5 Le Mans, 5 p.	12 300.-
VW Passat Variant, 5 p.	14 300.-
Fiat Panda 141, 3 p.	4 600.-
Alfa Romeo 33 4WD, 4 p.	6 900.-
VW Golf Cabriolet GLI, 2 p.	17 900.-
Opel Omega 3.0 ABS, 4 p.	29 400.-
Suzuki Swift GTI, 3 p., T.O.	13 400.-
VW Golf GX, 5 p., R. K7, Jant/alu	8 400.-
Lancia Prisma, 4 p.	8 400.-
Volvo 240 GL Aut., 4 p.	10 900.-
Renault R18 Turbo i, 4 p.	6 900.-
Renault 9 TSE, 4 p.	5 400.-
Peugeot 309 GTI, 5 p.	10 800.-
Opel Kadett Kombi, 5 p.	7 500.-
BMW 633 CSI	12 500.-
Ford Escort 1.6 GHIA, 5 p.	13 600.-
Jaguar XJ6 4.2 4 p.	8 500.-
Audi 100 Aut., GLS, 4 p.	6 400.-
Opel Record E, 4 p.	5 400.-
Porsche 924	12 900.-
VW Golf Synchron	20 500.-
Audi Quattro Turbo MN BN	22 500.-
Lada Sedan, 4 p.	2 000.-
Mercedes Benz 230E, 4 p.	20 000.-
Subaru 4WD Turbo Super Station	23 000.-
Audi 80 Quattro, 4 p.	15 900.-
Opel Senator Aut.	—

CENTRE DE VENTE TOYOTA
Avenue Simplon 148
1920 MARTIGNY
(026) 22 22 22

Braderie d'automne au Cerm

MARTIGNY. — La traditionnelle braderie d'automne se tiendra mercredi et jeudi au Cerm. Organisée par la Société des arts et métiers et commerçants de Martigny, cette manifestation aura lieu de 10 heures à 21 heures avec la participation de vingt-quatre commerçants qui présenteront leurs articles à des prix défiant toute concurrence. Mercredi, la braderie sera animée par Radio-Martigny. Pendant les deux jours, une tombola gratuite sera mise sur pied. De plus, les visiteurs auront la possibilité de se restaurer sur place.

FUST

- Toutes les marques en stock
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Fours à micro-ondes

Miele, Electrolux, Philips, Sanyo, Bosch, Novamatic, König, Moulinex, Brother, Bauknecht... Par exemple:
Novamatic MW 1000
500 watts, conten. 13 litres, pour dégel et cuire de façon saine et économique
Prix vedette FUST (ou paiement par acomptes) **248.-**

Bauknecht MWS-600
600 watts, 4 degrés de puissance, avec cloche et livre de cuisine gratuit, 40 cm de large seul
Prix choc FUST Location 21.-/m.* **498.-**

Sanyo EM 2628
4 degrés de puissance jusqu'à 650 W, Sonde de température H 35,6, L 52, P 45,5
Prix vedette FUST Location 33.-/m.* **790.-**

- Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
- Prix max. pour votre ancien appareil
- En permanence, modèles d'occasion et d'exposition

Sion, av. de Tourbillon 47 027 / 22 77 33
Brig-Gamsen, Alte Landstr. in Otto's Warenposten 028 / 24 25 25
Réparation rapide toutes marques 021 / 20 10 10
Service de commande par téléphone 021 / 312 33 37

SPORT

RUGBY

MARTIGNY ÉLIMINÉ DE LA COUPE FSR

L'écart était trop important. Pour le compte des 8^{es} de finale de la Coupe de la Fédération, le Rugby-Club Martigny a été largement dominé par Albaladejo Lausanne qui l'a emporté sur le score de 57 à 8 (25 à 4 à la mi-temps). Les rugbymen octoduriens n'ont pas à rougir de cette défaite. Samedi, Albaladejo, qui évolue en LNB, était d'un calibre supérieur et a conduit le débat à sa guise de bout en bout. Au coup de sifflet final, l'entraîneur Jean-Marie Daunat, malgré l'ampleur du résultat, était satisfait de la performance de ses protégés «qui ont tout donné pour faire bonne figure face à leurs adversaires valaisans».

BASKETBALL

LE BBC MARTIGNY CO-LEADER APRÈS 8 JOURNÉES

Martigny: Dapian (3), Riedi (16), Imholz (8), Gilliéron (10), Giroud (12), Martinet (9), Duchoud (13), Blatter (6), Gloor (10).

La 8^e journée de championnat a été faste pour le BBC Martigny. A la faveur de la victoire obtenue aux dépens d'Echallens sur le score de 87 à 49 et du surprenant faux-pas du leader Saint-Prex à La Tour-de-Peilz (70-72), la formation de Patrick Descartes est désormais en tête aux côtés de Saint-Prex justement avec un total de 14 points.

Le match disputé samedi face à un adversaire inexistant n'appelle aucun commentaire particulier. Le résultat est le reflet de la physionomie d'une partie dominée à outrance par le BBCM qui, à la 15^e minute par exemple, menait avec un écart de 30 points (40-10).

Sur le plan défensif, à mentionner l'application des basketteurs octoduriens qui n'ont accordé qu'une faible marge de manœuvre à Echallens.

RESULTATS: LNA: Monthey - Champel 87-89. LNB: Lugano - Sion 91-89. 1^{re} ligue masculine: Renens - Troistorrens 77-66. 1^{re} ligue féminine: Martigny - Lausanne Ville 61-47.

LUTTE

TROP FORT, LE LEADER!

A Einsiedeln, le Sporting a concédé une nouvelle défaite sur le score de 26 à 12. Seuls Youri Silian (68 kg), David Martinetti (82 kg) et Claude Sauthier (100 kg) l'ont emporté samedi. Les autres lutteurs octoduriens ont tous été dominés par leurs adversaires.

Au classement, le Sporting est 5^e avec 9 points. A trois journées du terme, la formation d'Henri Magistrini peut mathématiquement revenir à la 3^e place à condition de tout gagner.

RESULTATS: Sense - Domdidier 24-13; Kriessern - Willisau 26-11; Freiamt - Brunnen 19-20; Einsiedeln - Martigny 26-12.

HOCKEY SUR GLACE

17 BUTS A LA PATINOIRE DU FORUM

C'est à une véritable fête de tir que le public de la patinoire du Forum a été convié samedi. Dix-sept buts dans le même match, voilà qui est exceptionnel et laisse supposer l'incertitude qui a plané jusqu'au coup de sifflet final. Au bout du compte, Martigny a battu Herisau sur le score de 9 à 8. C'est Daniel Métivier qui a planté la banderille décisive à la 56^e minute.

Au classement, le HC Martigny dispose de trois longueurs d'avance sur Rapperswil, et de quatre sur un trio formé de Sierre, Langnau et Lyss, l'équipe en forme du moment qui sera l'hôte de la patinoire du Forum ce mardi dès 20 heures.

COURSE A PIED

CHARLES-ALBERT ROH VAINQUEUR A SAILLON

La course de la Sainte-Catherine, disputée samedi à Saillon, a vu la participation de 460 concurrents. Quelques résultats:

séniors (11 km): 1. Charles-Albert Roh, SC Derborence (38'27" nouveau record); 2. Pierre-Alain Farquet, St-Maurice (38'59"); 3. Louis Morand, Vouvré (39'02"); juniors: 1. Serge Robadey, Fribourg (42'02"); 2. Tarcis Ançay, Fully et Jean-Yves Fellay, Bramois (43'48"); dames (5,5 km): 1. Sandra Pellouchoud, CABV Martigny (23'08" nouveau record); vétérans 1: 1. Ulysse Perren, Randogne (39'22").

BOXE

DEUX TITRES POUR MARTIGNY

Le Boxing-Club Martigny a décroché deux titres lors des Championnats romands séniors et juniors de boxe. Chez les séniors, Xavier Berrut (lourds) a battu le Sédunois Rocco De Jéfo, alors que chez les juniors, Joseph Napoli (welters) l'a emporté aux dépens du neuchâtelois Manai.

FOOTBALL

MATCH NUL POUR LE MS

LNA: Lugano - Sion 1-0; LNB: Martigny - Bâle 1-1 (but de Praz à la 20^e pour le MS). 1^{re} ligue: Rarogne - Nyon 2-1; Echallens - Bramois 0-0; Renens - Monthey 2-0; Fully - Beaufort 2-1 (buts de Darioly et Régis Moret pour Fully).

NOUVEL ÉTRANGER AU MS

Jugé insuffisant dans ses performances, l'allemand Detlev Bruckhoff a été invité à faire ses valises. Dimanche prochain face à bulle, il sera remplacé par son compatriote Thomas Remark, 30 ans, dont le contrat avec le club octodurien porte jusqu'en juin 1991.

INSTITUT D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Ouverture à Martigny au début 1991

Les démarches entreprises en vue de la création en Valais, sur l'initiative de la Fondation Dalle Molle et avec le concours de l'EPFL, d'un Institut d'intelligence artificielle dans le domaine des perceptions visuelles et auditives (IDIAP) avancent à grands pas. Lors d'une conférence de presse, le conseiller d'Etat Bernard Comby, chef du DIP, a annoncé l'ouverture de ce centre à Martigny, le troisième du genre en Suisse avec ceux de Genève et de Lugano, pour le début de l'année 1991. Le budget de fonctionnement devrait tutoyer le million de francs, montant pris en charge par la Confédération, l'Etat du Valais, la Municipalité octodurienne et la Fondation Dalle Molle présidée par M. Franco Boschetti.

M. Comby a rappelé la nécessité, pour un canton non-universitaire comme le Valais, de renforcer toujours davantage ses relations avec les hautes écoles de Suisse et de l'étranger. La création de l'Institut d'intelligence artificielle dans le domaine des perceptions auditives et visuelles est un élément de la chaîne et fait donc suite aux accords conclus par l'Etat du Valais avec différentes universités. A ce propos, signalons que la signature d'une convention entre l'Etat du Valais et l'Université de Berne interviendra en décembre prochain à Brigue.

L'annonce de la création du centre dans un site encore à déterminer (la Villa Tissières à la rue du Simplon ou la Villa Coquoz à la rue du Nord) a donné lieu à un colloque organisé jeudi et vendredi à Martigny sur le thème «Enseignement et apprentissage avec l'ordinateur».

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE A VÉTROZ Naissance de Coop Valais / Wallis

Suite de la 1^{re} page

Coop comptait encore quelque 572 sociétés locales et régionales, elles sont aujourd'hui au nombre de 39 et devraient atteindre les 28 dans le courant des années 90. Cette vague de fusion permettra une rationalisation de l'administration, l'amélioration des performances et de la compétitivité et l'application d'une politique d'entreprise globale et uniformisée.

DÈS LE 1^{er} JANVIER

La Société Coop Valais-Wallis, qui débutera officiellement ses activités au 1^{er} janvier 1990, occupera quelque 800 personnes et disposera de 85 magasins avec l'intégration de l'entrepôt régional de Châteaufort-Contthey. Son chiffre d'affaires devrait avoisiner les 225 millions de francs.

Dans l'après-midi, les 21 membres du Conseil d'administration se sont réunis et ont procédé à l'élection du comité et de la direction de la nouvelle entreprise.

Ont été nommés: M^e Jérôme Crittin, président du Conseil d'administration; M^e Richard Steiner et René Zufferey, vice-présidents; MM. Guy Cotter, Hubert Ducry, Marcel Maury et D^r Hermes Kronig, membres du comité; M. Jean Sauthier, président de la direction de Coop Valais/Wallis; M. Théo Brunner, directeur du secteur des ventes, Haut-Valais; M. Gilbert Dubulluit, directeur du département finances / administration / personnel; M. Raymond Defayes, directeur de la centrale d'achat et de distribution de Châteaufort.

SUR L'AGENDA

MONTHEY. — Jeudi 30 novembre à 20 h. 30 au Théâtre du Crochetan, la Compagnie «Pupi Fresedde», de Florence, et «La Carriera» d'Arles jouent «Figaro» ou «Les Mémoires d'un barbier napolitain».

SION. — Mercredi 29 novembre à 20 h. 15, au Théâtre de Valère, le Théâtre Ubu de Montréal interprète «Oulipo Show», un montage de textes signé Raymond Queneau, sur une mise en scène de Denis Mareau.

SAINT-MAURICE. — Jeudi 30 novembre à 20 h. 30 à la grande salle du Collège de Saint-Maurice, les Jeunesses culturelles du Chablais présentent un concert avec l'Orchestre de Bratislava et la flûtiste Eugenia Zukerman. Au programme, le 3^e Concerto Brandebourgeois de Bach, le Concertino en mi bémol maj. de Pergolesi, la Symphonie N^o 9 en ut maj. de Mendelssohn et le Concerto de flûte en mi bémol de Benda. La location se fait au (025) 65 18 48.

UNIPOP DE L'ENTREMONT Conférence-débat à Sembrancher

«La prévention du cancer», tel sera le thème de la conférence-débat que présentera le D^r François Joris, président de la Ligue valaisanne contre le cancer, ce mercredi 29 novembre à 20 heures à la salle polyvalente de Sembrancher.

Cette rencontre est organisée par l'Université populaire de l'Entremont.

JRV: de la dynamique et des projets



BEUSON / NENDAZ (Ry). — La Jeunesse radicale valaisanne tenait son assemblée annuelle vendredi soir dans le centre du Valais sous la présidence de Fabienne Bernard.

Dans son rapport, la présidente releva la forte mobilisation des jeunes sur les listes lors des élections cantonales et communales et releva le nombre appréciable de jeunes élus.

Mais l'événement de cette assemblée est l'acceptation de fusion des Jeunesses haut-valaisannes dans la JRV. Ainsi, ce mouvement ne formera plus qu'un de Gletsch à Saint-Gingolph.

Au chapitre des élections statutaires, notons l'entrée au comité de Stéphane Coudray de Chamoson, et Sabine Marcoz, de Nendaz.

DES THÈMES DE TRAVAIL

L'année 1990, outre un Congrès à

Riddes, verra un travail soutenu sur des thèmes de société: les jeunes et la politique, les jeunes face au troisième âge, le sida en Valais, les jeunes et la famille, la culture et les jeunes, les médias, 4^e pouvoir, etc...

Ces réflexions seront aussi une contribution au programme du PRDV. Notons encore qu'un groupe de jeune travaille sur un manuel d'instruction civique.

Claude Bertelleto, qui représente la JRV sur la plan suisse, a brossé un tableau de l'activité au niveau national.

Dans les divers, il fut question de l'évolution des médias en Valais et un mot fut dit sur le Confédéré.

Notons la présence à cette assemblée de Bernard Comby, conseiller d'Etat, Rose-Marie Antille, conseillère nationale, Willy Claivaz, président du PRDV qui, tous, saluèrent le travail de la JRV.



La presse quotidienne parle du dernier scandale, le Confédéré élargit le débat.

«Salut! — Mademoiselle. 2 décis! — Ça va?»

A propos, tu as lu le Confédéré?

— Oui, étonnant, et toi qu'en penses-tu?»

Le monde change, le Valais bouge, mille défis

nous attendent. Le Confédéré vous offre des

dossiers fouillés et un point de vue contrasté sur

le monde d'aujourd'hui parce qu'il est à la fois

une tribune libre et un journal d'opinions où cha-

cun peut s'exprimer. La presse quotidienne nous

informe de l'actualité, le Confédéré vous propose une réflexion sur votre avenir.

Débattez-en dans la tradition conviviale du Valais.

CONFEDERE
MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

Un autre regard

Abonnez-vous

A retourner au Confédéré. CP 407, 1920 Martigny

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP _____

Localité _____

Jusqu'à fin 1990 Fr. 85.—



La presse quotidienne parle du dernier scandale, le Confédéré élargit le débat.

«Salut! — Mademoiselle, 2 décis! — Ça va?

A propos, tu as lu le Confédéré?

— Oui, étonnant, et toi qu'en penses-tu?»

Le monde change, le Valais bouge, mille défis nous attendent. Le Confédéré vous offre des dossiers fouillés et un point de vue contrasté sur le monde d'aujourd'hui parce qu'il est à la fois une tribune libre et un journal d'opinions où chacun peut s'exprimer. La presse quotidienne nous

informe de l'actualité, le Confédéré vous propose une réflexion sur votre avenir... et vous offre l'Amérique en concours.

Débattez-en et jouez avec lui dans la tradition conviviale du Valais.



Un autre regard

CONCOURS CONFEDERE Jouez avec nous!

Question **6** Confédéré du 28.11.89

Où se trouve l'erreur? Page _____

Titre de l'article ou annonce: _____

A retourner au Confédéré, CP 407, 1920 Martigny

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP _____

Localité _____

SURVOL DE NOS DISTRICTS

BEAUVALAIS NOUVEAU 89
Destin européen...

C'est bel et bien un destin européen qu'est en train de connaître le Beauvalais nouveau 1989, ce vin primeur tiré à plus de cent mille bouteilles par Proviens Valais et expédié non seulement dans les quatre coins de Suisse mais également à l'étranger.

On se souvient de la manifestation qui marqua récemment sur la place de la Planta, à Sion, l'envoi dans les airs, de la première bouteille de cette cuvée historique. Ce flacon catapulté dans le ciel valaisan par le président du Grand Conseil, M. Gérard Jordan, a été retrouvé par un jeune Italien de 25 ans, M. Gianpaolo Chiusa à Roccabianca, dans la province de Parme, lequel recevra 25 bouteilles de Beauvalais Nouveau 89. M. Jordan qui avait inscrit son nom sur la carte que le ballon emporta recevra le même cadeau.

Plusieurs autres ballons ont été retrouvés en Italie également, dans la région de Parme, de Gênes et de Novare, tandis que d'autres se sont posés gentiment dans l'Oberland bernois ou tout simplement en Valais. Destinataires et expéditeurs recevront les bouteilles promises.

Cours de perfectionnement pour plâtriers et peintres en bâtiment

SION. — Une série de cours de perfectionnement va être mise sur pied en janvier 1990 selon le programme suivant:

A) Cours de perfectionnement pour plâtriers. Du mardi 9 au vendredi 12 janvier 1990 = 4 jours.

B. Cours de perfectionnement pour peintres en bâtiments.

1. La peinture et notre environnement. Lundi 15 janvier (1/2 journée)

2. La prévention des accidents. Lundi 15 janvier (1/2 journée).

3. La connaissance des styles et l'harmonie des couleurs. Mardi 16 janvier.

4. Le traitement et la protection des fonds. Mercredi 17 janvier.

A noter que ces cours sont réservés au personnel des entreprises de gypserie-peinture décomptant au Bureau des Métiers et se dérouleront aux ateliers-écoles des plâtriers-peintres du Centre professionnel de Sion.

Les inscriptions avec les informations suivantes: nom, prénom, date de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, domicile et adresse exacte, nom de l'employeur, doivent parvenir jusqu'au 8 décembre au plus tard au Bureau des Métiers, avenue de Tourbillon 33, 1950 Sion.

EXPO «HABITER DANS LE TIERS-MONDE»
Rester ou partir?

MONTHEY. — L'exposition intitulée «Habiter dans le Tiers-Monde: rester ou partir?» sera présentée du 6 au 20 décembre au Théâtre du Crochetan à Monthey. Réalisée dans le cadre de «l'année internationale du logement des sans-abri» par la Communauté de travail Swissaid, Action de Carême, Pain pour le Prochain et Helvétas, cette exposition montrera plusieurs facettes du Tiers-Monde et s'articulera autour de quatre thèmes: habiter, où? quitter, pourquoi? rester, comment? aller où?

L'expo est visible dès 19 h. 30 les soirs de spectacle et du mardi au vendredi, de 14 heures à 17 heures.

La communauté musulmane communique

La communauté musulmane de Monthey communique que la prière à la mosquée de Monthey aura lieu désormais à 19 heures tous les vendredis.

Le changement de desservant a provoqué cette modification horaire. C'est désormais l'imam Cheick Brahim qui assure la desservance du service religieux.

AGENDA POLITIQUE

Assemblée du PRD de Dorénaz

L'assemblée générale du PRD de Dorénaz aura lieu le mercredi 29 novembre à 20 h. 15 à la salle de la Maison de Commune. L'ordre du jour est statutaire. A l'issue de l'assemblée, le verre de l'amitié sera offert aux membres sympathisants.

Le PRD de Nendaz communique

Le comité du Parti radical informe tous ses membres et sympathisants que les soirées-rencontres fixées les premiers mercredis de chaque mois, à la salle des sociétés à Beuson, sont déplacées aux premiers lundis de chaque mois dès 19 h. 30. En souhaitant que cette modification n'entraîne pas de désagréments pour nos sympathisants, nous espérons vous retrouver nombreux à ces soirées. Le comité

Attention aux dégâts de lièvres

Avec l'arrivée du froid, les dégâts de gibier, particulièrement des lièvres, se manifestent.

Des possibilités de protection:

— placer autour des troncs de jeunes arbres des spirales protectrices en plastique (on les trouve dans le commerce). Cette protection contre les lièvres préserve également les troncs des coups de soleil.

— manchons en treillis plastiques; spécialement pour les plantations des vignes.

— répulsifs chimiques: dans le commerce, on trouve les produits suivants: Dendrocol, Lentacol, Arbinol, Nagestop, Ramaag + Dithane Ultra. Le domaine d'application (culture), dosage et mode d'emploi figurent sur l'emballage.

— répulsifs biologiques: sang de bœuf, à mélanger avec une même quantité d'eau et ajouter un anti-coagulant (p. ex. citrat de soude à 2 g/l de mélange).

Des contrôles restent importants, même après le traitement et l'application du répulsif doit être répétée dès qu'on observe de nouveaux dégâts.

Station cantonale pour la protection des plantes
A. Schmid

MORIJA
Nouvelle expédition et vente de bouillon

Morija, l'Association d'entraide basée à Collombey, organise une nouvelle expédition vers le Tchad et le Burkina Faso. Trois camions chargés de lait en poudre, de vêtements et de médicaments prendront le départ pour l'Afrique. De plus, un centre de protection maternelle infantile sera du voyage. Il s'agit d'un véhicule 4 x 4 aménagé pour les consultations des nourrissons. Basé à Abéché, ce véhicule permettra d'atteindre les familles dans un rayon de plus de 100 kilomètres. Le départ du convoi est fixé au 27 novembre.

L'action vente de bouillon pour le Sahel se déroulera devant les grands magasins de Suisse romande, les samedis 2 et 16 décembre.

Organisée par Morija, cette action permettra l'achat du mil, tout de suite après la récolte et la redistribution pendant la période dite «de soudure».

Une entreprise valaisanne pour le chapiteau géant de Bex

Les entreprises les plus performantes à l'échelon suisse, en matière de charpente métallique, étaient sur le coup. Plusieurs firmes se sont attelées au dossier. Ce qu'on attendait d'elles touchait à l'exploit. Certains doutaient même de la réussite. Il s'agissait de dresser dans le ciel de Bex un chapiteau géant en acier, un dodécagone exactement, de plus de 50 m de diamètre, de 16 m de haut, d'une surface de base de plus de 2000 m² et d'un poids total dépassant les 140 tonnes. Une vraie gageure. Le Valais l'emporta avec l'équipe d'Arthur Revaz dont les «exploits» sont connus en ce domaine bien au-delà des frontières cantonales. Il suffit de citer les tours de contrôle d'aéroports, tours de télévision, miradors et halles diverses dans les gares et ailleurs.

La réalisation de Bex fera date en terre romande en matière de construction. La conception originale donnée à ce chapiteau qui abritera Gips-Union fut étudiée par le bureau Perret-Gentil à Yverdon, puis dessinée, construite en ateliers et montée entièrement par l'entreprise séduisante, y compris les profils à résistance variable qui sont les éléments-clés de ce puzzle aérien.

AMIS VALAISANS DE LA MUSIQUE POPULAIRE
La TSR en question

La section valaisanne de l'Association suisse des Amis de la musique populaire a tenu samedi après-midi son assemblée générale à Savièse.

La politique de programmation de la TSR a été critiquée par l'entremise d'une initiative visant à l'introduction de la musique populaire sur les petits écrans romands. Depuis son lancement, cette initiative a récolté plus de 10 000 signatures!

Présidée par M. Guy Dubosson, de Troistorrens, l'association a élu son premier membre d'honneur en la personne de M. Gilbert Rouiller, «leader» des Rhodos de Troistorrens et membre fondateur de la section du Valais romand.

L'assemblée a également fixé la date du Festival cantonal de musique champêtre qui se tiendra à Chalais le 28 avril 1990. Le comité d'organisation présidé par Kurt Scheidegger pourra compter sur la participation de quinze formations suisses de haut niveau. Créée en 1983 et forte de 135 membres, l'Association valaisanne entend encore renforcer ses rangs.

CIBA-GEIGY MONTHEY
Protection de l'environnement et convention collective

MONTHEY. — La traditionnelle conférence de presse annuelle de Ciba-Geigy Monthey a été placée cette année sous le signe de la protection de l'environnement et de la sécurité, avec en toile de fond le problème du recrutement des apprentis et la perspective du renouvellement de la convention collective.

Depuis Schweizerhalle, le problème de la sécurité préoccupe à nouveau les dirigeants des grandes usines. Ciba-Geigy Monthey n'échappe pas à la règle. Un dispositif d'extinction automatique quadrillant toute l'usine sera progressivement installé. La réalisation de ce projet a déjà débuté avec la construction, en commun avec la ville de Monthey, d'un réservoir d'eau et de la conduite d'amenée.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Sur les quelque 130 millions investis l'an passé, le tiers environ a été consa-

cré à la protection de l'environnement. Dans ce domaine, l'année 1989 a été marquée par l'inauguration de la nouvelle installation d'oxydation par voie humide. Le prochain projet prévoit l'agrandissement de la station d'épuration, une extension dévisée à quelque 80 millions de francs. Un autre crédit estimé à sept millions de francs permettra de réduire les émissions d'oxyde d'azote provenant des centrales de production de vapeur.

APPRENTIS ET CONVENTION COLLECTIVE

La relève en personnel qualifié dans le domaine des ateliers causent quelques soucis à M. Kehlstadt, directeur de l'usine montheysanne, et à ses collaborateurs. L'image du travailleur aux mains pleines de cambuis semble perdurer et le recrutement d'apprentis dans ce domaine se fait de plus en plus difficilement. Les négociations portant sur le renouvellement de la convention collec-

tive de travail a constitué la toile de fond de cette conférence de presse. A la demande des syndicats, elles débiteront une fois achevées celles actuellement en cours à Bâle. Un autre aspect important évoqué en matière de personnel est le travail en équipes, 24 heures sur 24, et si nécessaire, 7 jours sur 7. A Ciba-Geigy Monthey, de telles conditions de travail équivalent à un supplément de salaire de Fr. 1330. — et neuf jours de congé supplémentaires.

QUELQUES CHIFFRES

Dans le groupe Ciba-Geigy, l'usine de Monthey représente le 3% au niveau personnel, le 8% en ce qui concerne les investissements. 2600 personnes y sont employées, dont 145 femmes. Le 41% du personnel travaille en équipes. L'année 1988 a enregistré un nouveau record absolu de production: 230 000 tonnes. S'il semble bien que la production a encore augmenté cette année, elle devrait se stabiliser en 1990. S.D.

Val d'Anniviers: plus de frontières pour les skieurs

(onst). — Grimentz, Zinal, Saint-Luc, Chandolin et Vercorin unissent désormais leurs forces en offrant aux skieurs un seul abonnement pour leurs remontées.

Telle est la nouveauté de l'hiver 1989/1990 dans le val d'Anniviers pour les titulaires d'abonnements de plus de trois jours et, bien sûr, d'abonnements de saison et autres tarifs globaux. Fondée il y a deux ans, l'Association anniviarde des remontées mécaniques annonçait récemment ce premier grand succès sur la route de la collaboration intercommunale. Pour rendre cette offre encore plus attrayante, des bus gratuits pour skieurs et non-skieurs seront mis en service le 21 décembre pour une durée de quatre mois. Exploitée par les PTT, cette nouvelle ligne reliera Vercorin à Zinal par Mayoux, Saint-Jean et Grimentz.



Les apprentissages de mécaniciens, plasticiens, constructeurs de machines, etc. n'attirent plus les jeunes. Ciba-Geigy accentue ses efforts de promotion, comme ici sous la Bulle à Saint-Maurice.

CONCOURS DU CONFEDERE - CONCOURS

CHERCHEZ L'ERREUR
et partez pour
L'AMÉRIQUE

Sept numéros du *Confédéré*, sept erreurs. A vous de jouer. Du 10 novembre au 1^{er} décembre, dans chacune des sept éditions du *Confédéré* se trouve une erreur manifeste. Lisez bien. Dès le titre, ou au travers d'une photo, vous êtes mis sur la piste.

L'erreur peut aussi bien se cacher en 1^{re} page comme dans la dernière, dans des nouvelles rédactionnelles, comme dans les pages publicitaires.

Un brin d'humour vous y aidera.

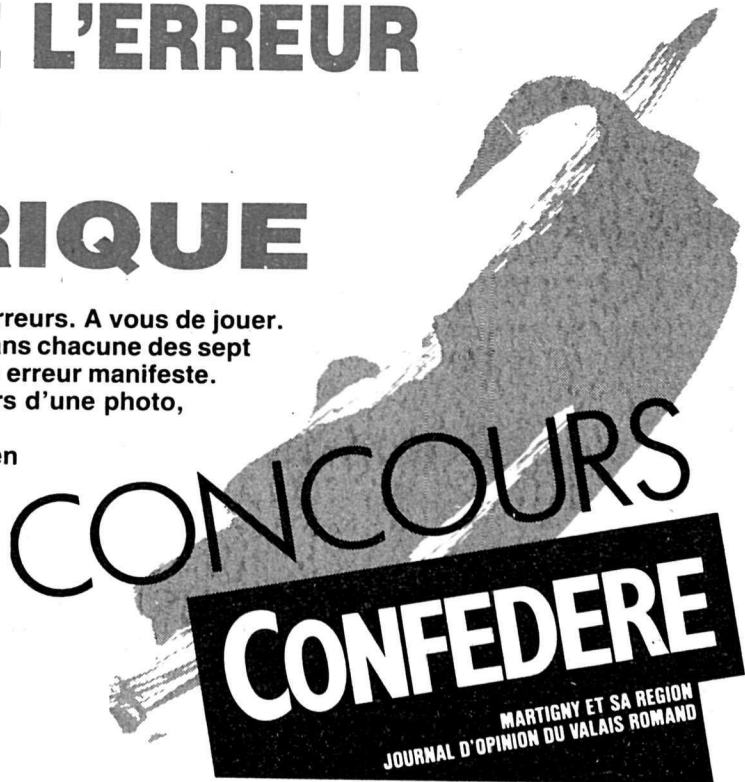
Vous pouvez jouer en utilisant le coupon-réponse qui figure dans chaque édition, ou mieux, en vous rendant dans votre café habituel. Lisez le *Confédéré* avec vos amis et connaissances, faites-en un jeu de société dans le plus pur esprit convivial et répondez au moyen de la carte-réponse que vous trouverez chez chacun d'eux. Pour le surplus, conformez-vous au règlement ci-dessous.

RÈGLEMENT DU CONCOURS «CHERCHEZ L'ERREUR»

1. Ce concours est ouvert à tous, à l'exception toutefois du Conseil d'administration du *Confédéré*, du personnel rattaché à la rédaction du journal et à l'Imprimerie Cassaz-Montfort SA et d'ofa.
2. Il suffit à chaque participant de lire attentivement le *Confédéré* dans ses éditions du 10 novembre au 1^{er} décembre, soit sept numéros. Il trouvera dans chacun d'eux une erreur manifeste, qui n'échappera pas à sa perspicacité.
3. L'erreur trouvée, il suffit de remplir la fiche de concours qui se trouve dans tous les établissements publics du Valais romand, rattachés à la SVCR, ou reproduite dans le *Confédéré*.
4. Les fiches de concours peuvent parvenir au *Confédéré* complètement remplies, réponses des concours de 1 à 7, ou par 7 expéditions successives.
5. Les réponses devront être en possession du *Confédéré*, case postale 407, 1920 Martigny, pour le 5 décembre 1989.
6. Le dépouillement aura lieu le 15 décembre 1989, sous contrôle notarial. Le nom des lauréats sera publié dans le *Confédéré* du 19 décembre.

7. Les prix sont les suivants:

- | | |
|---|---|
| 1 ^{er} prix | 1 bon de voyage pour deux personnes à destination des USA d'une valeur de Fr. 6000. —, avec la participation de Perrodin-Métral Voyages, Martigny 1 salon d'une valeur de Fr. 3000. —, avec la participation de Descartes Meubles à Saxon |
| 2 ^e prix | 1 carnet épargne SBS-CEV de Fr. 500. — |
| 3 ^e prix | 1 assortiment liqueurs, 100 ans Morand d'une valeur de Fr. 250. — |
| 4 ^e prix | 1 assortiment bouteilles, 100 ans Les Fils Maye, d'une valeur de Fr. 150. — |
| 5 ^e prix | Montres <i>Confédéré</i> |
| 6 ^e au 10 ^e prix | 1 abonnement d'un an au <i>Confédéré</i> |
| 11 ^e au 20 ^e prix | 1 abonnement de six mois au <i>Confédéré</i> |
| 21 ^e au 30 ^e prix | 1 abonnement de six mois au <i>Confédéré</i> |
8. Les prix pourront être retirés dès la publication des résultats, à la rédaction du *Confédéré*, rue du Grand-Verger 11, Martigny.
 9. Le Conseil d'Administration ou sa délégation fonctionnera comme jury.
 10. En cas d'égalité entre plusieurs concurrents, il sera procédé à un tirage au sort.
 11. Aucune réclamation ni correspondance ne seront acceptées.



MARTIGNY

La Commission romande de radio-télévision éducative à Martigny

Sous la présidence du conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Cavadini s'est tenue jeudi dernier au Centre valaisan du film à Martigny la séance annuelle de la Commission romande de radio-télévision éducative. Cette journée de travail a permis aux membres de faire le point sur la série d'émissions éducatives de radio et de télévision baptisée «Magellan» et d'évoquer les possibilités d'extension à travers le visionnage d'un sujet consacré à l'Allemagne de l'Est et à son histoire.

Les participants à cette assemblée, parmi lesquels figuraient M. Jean-Jacques Demartines, directeur de la RTSR, et Mme Esther Jouhet, directrice du deuxième programme, ont été reçus et salués par M. Jean-Henri Papilloud, directeur du Centre valaisan du film.



A la table du comité avec, en deuxième position depuis la droite, le président Jean Cavadini.

FONDATION PIERRE GIANADDA Le «Grand Double» de Penalba est arrivé!

MARTIGNY (Stede). — On a dû faire appel, vendredi, à une grue spéciale pour procéder à l'installation, dans les jardins de la Fondation Pierre Gianadda, de la sculpture «Grand Double» d'Alicia Penalba. Ce bronze monumental réalisé en 1977 mesure 8,40 mètres de hauteur et pèse 12 tonnes.

Dans un premier temps, c'est un socle de 21 tonnes qui a été mis en place. Cette œuvre, exposée précédemment aux USA et à Anvers, restera en dépôt dans le parc de sculptures de la Fondation.

Alicia Penalba est née en 1919 dans la pampa d'Argentine. Elle a vécu à Paris depuis 1949 et sera l'une des premières artistes à réaliser, après-guerre, des sculptures abstraites. Les terres volcaniques ont inspiré son œuvre. Alicia Penalba a trouvé la mort en 1984 dans un accident de voiture. Le «Grand

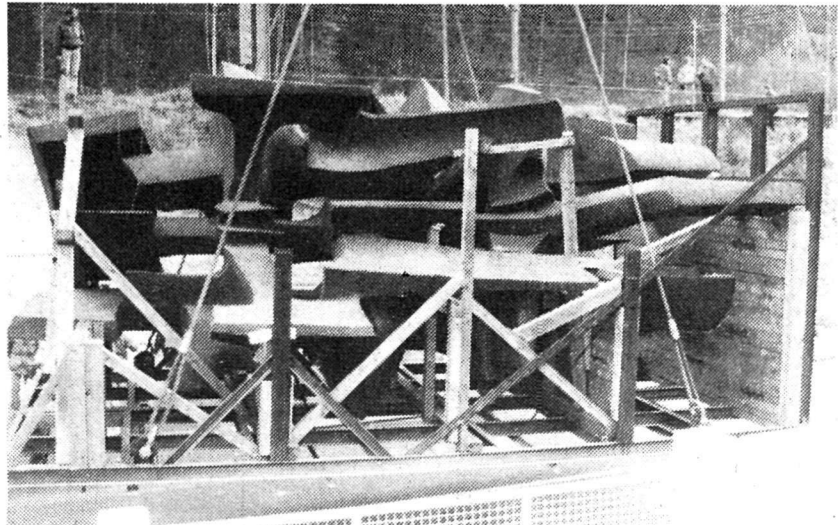
Double» est l'une de ses dernières sculptures monumentales.

SACHEZ ENCORE QUE...

... Mme Claudine Geist, de Martigny, s'est vu offrir un week-end prolongé à Paris, qui récompense sa perspicacité lors du concours de la sculpture tronquée, organisé par Mme Antoinette de Wolff, en marge de l'exposition Henry Moore;

... les «anciens» de la Police Cantonale se sont retrouvés en fin de semaine à la Fondation Pierre Gianadda;

... que lors de la réunion du comité de la Fondation, les responsables de celle d'Henry Moore ont annoncé qu'ils laisseraient en dépôt une des «maternités» du sculpteur anglais. Cette sculpture retrouvera le jardin de la Fondation au printemps, après une exposition.



Spectaculaire, l'installation de «Grand Double»!

TRIBUNE LIBRE

Le droit de vote aux étrangers

Faut-il accorder le droit de vote aux immigrés? Autrement dit, faut-il accorder le droit de vote là où l'on vit?

Voilà des questions qui font encore peur à passablement de monde.

Pour l'instant, deux cantons qui sont de véritables pionniers — Neuchâtel et le Jura — accordent le droit de vote aux immigrés après cinq ou dix ans de résidence dans la commune. Cette ouverture devrait être imitée par tous les cantons suisses ce qui permettrait sans conteste une meilleure intégration et une meilleure participation des étrangers aux décisions qui touchent leur porte-monnaie et leur vie quotidienne. Il ne faut pas oublier que tous ces

étrangers (plus d'un million) ont contribué à la prospérité de notre pays. Pourquoi alors leur refuser le droit d'influencer les pouvoirs de décision en matière communale?

Aux Pays-Bas et au Danemark, les résidents étrangers votent déjà depuis plusieurs années sur le plan communal et certains se trouvent même à l'Exécutif.

Il devient donc urgent d'acquiescer le «réflexe européen» comme le dit si bien Guy-Olivier Segond, car les Douze de la Communauté européenne (CE) envisagent sérieusement de s'accorder réciproquement le droit de vote de leurs ressortissants à partir de 1993.

Daniel Hauswirth

Avec la Société valaisanne d'utilité publique

MARTIGNY (chm). — Créée en 1986, la Société valaisanne d'utilité publique (65 membres individuels et 45 communes représentées) a tenu sa troisième assemblée générale vendredi à Martigny sous la présidence de M. Arthur Bender. L'objectif du groupement consiste à favoriser le bien-être économique, social et culturel de la population du Vieux-Pays à travers l'étude de projets, la mise en route d'actions ponctuelles et le soutien aux institutions existantes.

Deux points principaux ont retenu l'attention de la SVUP durant l'exercice écoulé.

Il a ainsi été question de l'établissement d'un fichier contenant l'adresse de toutes les institutions sociales valaisannes. A ce propos, signalons l'intérêt manifesté par l'Etat du Valais qui a débloqué les crédits indispensables à la mise en place et à la gestion de ce fichier.

L'amélioration des relations entre le Bas-Valais et la partie alémanique du canton a également figuré en bonne place parmi les préoccupations du comité en 1989. Des échanges d'élèves ont ainsi été mis sur pied avec succès.

Compte tenu du remarquable écho rencontré, cette expérience sera renouvelée, sous l'égide en quelque sorte du Grand Conseil qui a accepté de participer à un subventionnement dans le cadre de la Loi scolaire.

Pour le prochain exercice, la société poursuivra ses démarches en vue d'un renforcement des relations entre les

deux parties du canton. Par ailleurs, le comité entend prendre une part active aux festivités liées au 700^e anniversaire de la Confédération en 1991. Reste à savoir sous quelle forme se concrétisera cette participation. Un point sur lequel Arthur Bender et son état-major auront tout le loisir de réfléchir l'année prochaine.



Une partie du comité de la Société valaisanne d'utilité publique. De gauche à droite, Jacqueline Pont, Monique Paccolat, Arthur Bender et Charles-Edouard Bagnoud.

700^e ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉDÉRATION Valaisans à vos projets

Les Valaisans ont jusqu'au 31 janvier 1990 pour faire connaître leurs projets de l'année 1991 destinés à marquer le 700^e anniversaire de la Confédération.

Après quelques hésitations sur les plans suisse et valaisan l'affaire semble prendre bonne tournure.

En fait cette commémoration s'articule sur deux axes.

D'abord les thèmes retenus sur le plan suisse avec participation des cantons.

Ainsi la Voie suisse verra le Valais se présenter sur 1227 m à travers prés et bois sur la commune schwytoise de Morschach entre les tronçons vaudois et neuchâtelois.

Ensuite, le Valais participera à la fête des quatre cultures qui se tiendra en Suisse romande et le canton animera les secteurs audiovisuel et de BD.

MANIFESTATIONS VALAISANNES

Mais M. Guy Praplan, le délégué à ces commémorations, devait souligner les multiples projets qui entendent marquer en Valais, indépendamment des manifestations fédérales, cet anniversaire.

Voici les idées proposées:

SPECTACLES, THÉÂTRES, ANIMATION

Valaisans du Monde: le Centre d'études historiques de Bagnes, appuyé par un comité d'organisation touchant tout le Valais et présidé par Mme Monique Paccolat, prépare pour 1991 une grande rencontre avec des descendants d'émigrés valaisans en Amérique du Nord et en Amérique du Sud (Argentine, Brésil), ainsi que des Walsers.

Saga du Rhône: l'écrivain Pierre Imhasly publiera à l'occasion de 1991 une œuvre monumentale racontant le Rhône de sa source à son embouchure.

Théâtre du Dé: cette troupe administrée par M. Nicollas Mettan, propose de monter en 1991, à Tourbillon, un spectacle de circonstance, dans l'esprit de celui qu'elle présenta dans la carrière de Collonges en 1987. Le metteur en scène en sera M. Jean-Bernard Mottet.

Amphi 91: un comité d'organisation présidé par M. Jean Guex-Crosier, prépare les manifestations pour l'inauguration de l'amphithéâtre de Martigny en vue d'y donner, en été 1991, différents spectacles dont «Nicolas de Flüe» d'Arthur Honegger.

Sanetsch 91: à l'initiative des Compagnons du Bisse de Savièse, un comité présidé par M. Vital Darbellay, organisera une fête estivale sur l'alpage du Sanetsch avec des activités sportives (montagne), culturelles (vie d'alpage) et théâtrales (pièce jouée par les Compagnons du Bisse). Cette manifestation verra la participation de nombreux

MAMA BEA AUX CAVES DU MANOIR Violence et émotion

Après «la voix du maître», Henri Tachan, après les Funambules ou l'humour «grand art», les Caves du Manoir accueillent Mama Bea, pour une soirée rock où violence et émotion se mêleront.

Mama Bea fera halte à Martigny le jeudi 30 novembre, ouverture des portes à 20 heures, concert à 21 heures.

ses associations du canton et se déroulera du 26 juillet au 5 août 1991.

Fête de la découverte: A Monthey, un comité présidé par M. Jean Bonacini, entend mettre sur pied une manifestation montheyenne visant à faire participer, d'une manière créative, la jeunesse à la commémoration du 700^e anniversaire, à travers différentes activités dans la cité.

Karl Jodock Von Stockalper: il s'agit d'une animation de la vieille ville de Brigue, mise sur pied par la Commission culturelle de Brigue (M. Roméo Gentinetta, président), par des spectacles de danse, musique et théâtre.

Tourisclip Champéry: les 6, 7 et 8 septembre 1991 aura lieu à Champéry un festival de clips de trente stations touristiques dont cinq invitées d'honneur (office du tourisme de Champéry, M. Gérald Avanthay).

Illuminations: la ligue de sauvegarde du patrimoine national «Heimatschutz» (Mme Mizette Putallaz, présidente) a le projet d'éclairer, en 1991, tous les clochers du canton, pour mettre en valeur un aspect du patrimoine valaisan.

Chemin des 700 ans de la Confédération: la Société de développement Le Châble - Bruson, val de Bagnes (M. Gaston Barben, président) prévoit l'aménagement d'un chemin d'environ 5 à 10 km. A intervalles réguliers, seraient aménagées de petites places d'arrêts culturels (informations sur les 24 cantons) et sportifs (éléments de fitness). Ce chemin serait créé dans la région de Bruson.

Relais: MM. Jean-Claude Pont et Pierre Bruchez s'associeront à des valaisans nés en 1971, pour organiser avec leurs contemporains des autres cantons suisses, une course relais qui transportera une flamme, allumée dans un lieu historique, à travers toutes les capitales cantonales, le retour de la flamme donnant le départ de l'ensemble de la commémoration prévue à Schwytz.

EXPOSITIONS, PHOTOS, LITTÉRATURE

Altitudes: à travers des expositions et des rencontres, une équipe d'Anniards (animateur: M. Stéphane Decoutère, Vissoie) entend se pencher sur la montagne et ses problèmes à l'aube de l'an 2000.

Rumeurs valaisannes: une spécialiste d'anglais et d'histoire de l'art (Mlle Jeanne Pont) et un photographe professionnel (M. Thierry Wenger) projettent la réalisation: a) d'un livre rapportant les souvenirs des voyageurs anglais qui ont visité notre canton au XIX^e siècle et l'écho (architecture, mode, etc.) que les Alpes rencontrèrent de l'autre côté de la Manche, suite à ces voyages (français - allemand); b) d'un montage audiovisuel sur le même thème et qui serait présenté en différents endroits du Valais en 1991.

Géosymbolique: l'artiste Pierre-Alain Mauron, à Signèse/Ayent, projette le prélèvement d'un cube de terre, pris au point géosymbolique de chaque district valaisan, avec la collaboration de classes valaisannes et le Département de l'instruction publique. Ces cubes de terre seraient ensuite rassemblés en un lieu significatif du Valais ou de la Suisse.

20 portraits valaisans: MM. Pierre Louy, Oswald Ruppen et Félix Carruz-

zo, ont entrepris la présentation de vingt personnages valaisans typiques et en voie de disparition, au dessin et en photo, avec accompagnement d'un texte et éventuellement d'un film.

Enquête photographique sur le Valais actuel: (M. Robert Hofer, Sion); cette enquête a pour but une réflexion générale, par des photographies, sur la transformation profonde qui touche aussi bien l'économie et les modes de vie que la mentalité et les comportements des Valaisans.

Fondation Gianadda: M. Léonard Gianadda, prépare à Martigny une grande exposition du peintre suisse Ferdinand Hodler avec le Guillaume Tell (mai-novembre 1991).

AUTRES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

De nombreuses activités de la commémoration sur le plan fédéral et sur le plan des cantons déborderont sur le Valais, s'y réaliseront partiellement, ou solliciteront la présence du Valais hors de ses frontières. Parmi ces manifestations il faut citer:

Les rencontres Média Nord-Sud: organisées d'ordinaire à Genève par l'Institut universitaire d'études du développement IUED, ces rencontres seront décentralisées en 1991 pour se dérouler partiellement en Valais.

Biographie Isaac Derivaz: M. Léonard Morand à Genève propose une biographie d'Isaac Derivaz sous forme de Bande dessinée.

Fonds National Suisse (D' Georg Kreis, Bâle): recherche sur les cantons bilingues.

Promotion d'un livre: «Quand la Suisse française s'éveillera», de l'abbé Clovis Lugon. Livre sur l'identité romande.

Silvania (Beat von Scarpatetti, Binningen): projet de Charte fédérale «Homme-Nature 1991» ainsi que projet d'un Codex Svitensis, c'est-à-dire la Suisse vue par des écrivains suisses, sous forme d'un manuscrit exposé dans les différents cantons.

Tour de Suisse à vélo (Helmut Fitze, Zurich): tour de Suisse proposé par un homme de 60 ans voulant développer une chaîne d'amitié confédérale.

Estafette 91 (Commission Sport 700, Bülach): cette manifestation réunira des sportives et sportifs de toutes les associations sportives. Son symbole sera l'arbalète, portée à travers tous les cantons. Elle passera depuis le canton de Berne au Lötschenpass le 14 septembre 1991, via Wiler, pour traverser la vallée du Rhône, sera à Sion le 19 octobre pour atteindre la frontière sud au col du Grand-Saint-Bernard.

Championnats du monde de ski des journalistes 1991 à Crans-Montana.

Ouverture des mines de sel de Bra-mois.

175^e ET JUMELAGE

Dans le cadre de ces manifestations le Conseil d'Etat y a ajouté la commémoration en 1990, du 175^e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération qui sera fêté les 20, 21 et 22 juin 1990.

Enfin, un jumelage est prévu avec le canton de Thurgovie pour l'année 1991, histoire de marquer des contacts plus fructueux entre Confédérés.

Voilà donc des commémorations qui prennent forme et qui promettent beaucoup. (ry)